

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Projet de plan soumis à concertation

2005-2008

INTITULEE	OBJECTIFS	BUDGET	FINANCEMENT									Page
			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
AXE 1 - Une prise en charge décloisonnée												
Mieux informer et prévenir												
Mettre en œuvre des campagnes grand public	Faire connaître : ♦les principales pathologies, ♦leurs causes, ♦leurs symptômes et leurs traitements,	BUDGET INPES 7 M€		1 750 000 €	1 750 000 €	1 750 000 €	1 750 000 €					3
Promouvoir la santé mentale	♦Favoriser la mise en place d'actions de promotion de la santé mentale pour les publics spécifiques et auprès des acteurs qui les prennent en charge	BUDGET INPES 1,5 M€	1 500 000 €									6
Mieux accueillir et mieux soigner												
Rompre l'isolement des médecins généralistes	♦Déployer 30 postes internes	ONDAM *(1) 1M€	333 000 €	330 000 €	330 000 €							8
Renforcer les prises en charge ambulatoire au sein des CMP et diversifier les alternatives à l'hospitalisation complète	♦Renforcement du dispositif ambulatoire et de l'accès aux soins de proximité au sein des CMP	53,4 M€ (dont 12 M€ pour la psychiatrie infanto-juvénile)	13 350 000 €	13 350 000 €	13 350 000 €	13 350 000 €						10
Adapter l'hospitalisation complète	♦Poursuivre l'adaptation de l'hospitalisation complète	52,8 M€ (dont 12 M€ pour psychiatrie infanto-juvénile)	13 200 000 €	13 200 000 €	13 200 000 €	13 200 000 €						13
Faire évoluer la répartition géographique des professionnels médicaux	♦De 245 à 300 postes spécialité psychiatrique	Fonction négociations statutaires										16
Développer les réseaux en santé mentale		Dotation nationale de développement ds réseaux 5 M€	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €						17
Mieux accompagner												
Développer les services d'accompagnement	♦1900 SAMSAH places en 3 ans (CNSA)	400 pl. 6 M€ 22,5 M€	6 000 000 €									20
Créer des lieux d'entraide mutuel	♦300 clubs	CNSA 20 M€	20 000 000 €	20 000 000 €	20 000 000 €							22
Favoriser l'accès à un logement ou un hébergement adapté	♦création d'appartements associatifs (500 pl.)	CNSA/ SAMSAH/SAVS 15 M€	5 000 000 €	5 000 000 €	5 000 000 €							23
	♦création de nouvelles places pour la MAS-FAM (1000 pl.dont 400 en 2005)	ONDAM/CNSA/ Conseils Généraux 37,87 M€	15 150 000 €	11 360 000 €	11 360 000 €							

Mobiliser les dispositifs de travail protégé	•8 000 pl nouvelles en CAT (non précisé)	2005-2007											27
Sous-Total Axe 1			75 783 000 €	77 490 000 €	77 490 000 €	29 550 000 €	1 750 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
AXE 2 - Des patients, des familles et des professionnels													
Renforcer les droits des malades et de leurs proches													28
Accroître le rôle des usagers et familles	•Accroître et soutenir le rôle d'acteur des usagers (frais)	ARH											31
Soutenir les associations d'usagers et de familles	•Soutenir le développement d'associations d'usagers en santé mentale	UNAFAM/*(2) FNAPpsy 600 000 €	409 000 €										33
Renforcer les garanties individuelles	•Diffusion d'une brochure personnes hospitalisées sans leur consentement récapitulant leurs droits		3 000 €										35
Elargir compétences CDHP	•Indemnisation des membres CDHP •Augmentation rémunération forfaitaire des non libéraux	82 700 €		51 000 €									37
				31 700 €									
Expertiser une réforme du dispositif d'hospitalisation sans consentement	•Améliorer les conditions de prise en charge en urgence												38
Améliorer l'exercice des professionnels en santé mentale													40
Renforcer la formation initiale et continue	•Formation d'adaptation à l'emploi (cotisation nouvelle Ets à ANFH) •Instauration d'un Tutorat Infirmier	ANFH 3 M€	3 000 000 €	3 000 000 €	3 000 000 €	3 000 000 €							40
		FMESPP 150 M€	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €				
Renforcer l'investissement pour soutenir l'évolution de l'offre de soins en psychiatrie	•Amélioration de la politique d'investissement dans le domaine de l'organisation des soins	750 M€		10 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €				45
		FMESPP ODAM(3)		65 000 000 €	65 000 000 €	65 000 000 €	65 000 000 €	65 000 000 €	65 000 000 €				
Sous-Total Axe 2			28 412 000 €	103 082 700 €	103 000 000 €	103 000 000 €	100 000 000 €	100 000 000 €					
AXE 3 - Développer la qualité et la recherche													
Favoriser les bonnes pratiques													49
Soutenir l'élaboration des bonnes pratiques	•Amélioration de la qualité du service rendu en santé mentale	2005-2008											49
Favoriser le bon usage du médicament		Crédits d'Etat 200 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €							51
Améliorer l'information en psychiatrie													53
Généraliser le recueil d'information médico-économique en psychiatrie		FMESPP		12 000 000 €									53
Consolider le système d'information sur l'activité en psychiatrie		2005-2006											54
Développer la recherche													55
Promouvoir la recherche clinique en psychiatrie		2005											55
Développer l'épidémiologie en psychiatrie et santé mentale		PLF 180 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €							57
Sous-Total Axe3			95 000 €	12 095 000 €	95 000 €	95 000 €	0 €	0 €					
AXE 4 - Mettre en œuvre des programmes spécifiques													
Dépression et suicide													59

de nature très différentes et inscrits dans des projections dans le temps très hétérogènes (le cout de fonctionnement des UHSA, une fois installées, se poursuit dans le temps par exemple)